



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apprentissage

Question écrite n° 44462

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur l'importance de développer l'apprentissage chez les jeunes. En France, le Fond social européen (FSE) consacre au développement de l'apprentissage et de l'alternance environ 219 millions d'euros pour la période 2007-2013 dans le cadre du programme opérationnel. Compétitivité régionale et emploi en Europe, l'alternance ne cesse de se développer. En Allemagne l'apprentissage est particulièrement performant : plus des deux tiers des jeunes empruntent cette voie. En Grande-Bretagne, le système permet aux étudiants d'allier emploi et études ; au Danemark, 40 % des jeunes choisissent l'apprentissage dès l'âge de 15-16 ans. Bien qu'en France l'alternance soit en progression, il lui demande les initiatives qu'il entend mettre en place afin d'encourager encore plus l'apprentissage.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44462

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 2009, page 2478

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)